

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N7799

Déclaration de Maladie : N° S19-0001182

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1176 -

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHAYAT ADIL

Date de naissance : 24/08/78

Adresse :

Tél. : 27-15

Total des frais engagés :

808,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

SIDOU Hospital

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/09/23

Signature de l'adhérent(e) : *Bely*

MUPRAS

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paragraphe des Actes
12 09 28	S	1	300,00	Dr. Niane Fatima - Accountant Gynéco/SUS - 2012 Casablanca 34, Avenue 2 Mai 2012 Casablanca TÉL : 031156823

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/09/23	238,80

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Pathologue 18 SEP 2013	Date 18/09/23	Désignation des Coefficients B2M3	Montant des Honoraires 270,00 DH
39, Bd Aba Chouaib Doukkali Hay El Farah — CASABLANCA			
05 22 82 32 82-fax 05 22 82 32 83			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

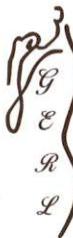
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Docteur Fatima Zohra Niane

الدكتورة فاطمة الزهراء نيان

Gynécologue - Obstétricien

Chirurgie Gynécologique, Mammaire et Coelioscopie.

Gynécologie Esthétique et Reconstructrice du Plancher Pelvien.

Laser Gynécologique.

12/09/2023

MME SIDDOU HOUDA EP KHAYAT

• **Mycoderme - crème**

1 Application, matin pendant 10 jours.

LOT : 08022105
PER : 12/2027
PPU : 36,70 DH

• **Efficort hydrophile 0,00127 - crème**

1 Application, soir, pendant 10 jours

LOT : 0084
EXP : DEC 2024
PPV : 40,50 DH

• **Mycoderme - ovule**

1 ovule, soir, pendant , 3 jours.

LOT : 08123003
PER : 04/2025
PPU : 38,00 DH

• **Mynazol 150 mg - gélule**

1 Gélule, le soir, par semaine pendant 4 semaines

Lot N° :
Exp :
PPV :

• **Exacyl 500 mg - comprimé pelliculé**

1 Comprimé, matin et soir, pendant 4 jours

53,20

238,80

Dr. Niane Fatima Zahra
Gynécologue
Avenue 2 Mars, 1040 Casablanca
Télé : 05 22 26 52 35 / 05 22 48 64 21
M. : 0911 15683

35, Avenue 2 Mars, Résidence Lalla Habiba - Casablanca. Tél : Rdv 05 22 26 52 35 / 05 22 48 64 21

Analyses et Questions Watsup : 06 16 93 46 89 - nianefatima@gmail.com

Urgences : CLINIQUE LES CRETES - 528 Bd, Panoramique - 05 22 21 20 40

G
E
R
L

Docteur Fatima Zohra Niane

الدكتورة فاطمة الزهراء نيان

Gynécologue - Obstétricien

Chirurgie Gynécologique, Mammaire et Coelioscopie.

Gynécologie Esthétique et Reconstructrice du Plancher Pelvien.

Laser Gynécologique.

12/09/2023

MME SIDDOU HOUDA EP KHAYAT

- Frottis cervico-vaginal.



35, Avenue 2 Mars, Résidence Lalla Habiba - Casablanca. Tél : Rdv 05 22 26 52 35 / 05 22 48 64 21

Analyses et Questions Watsup : 06 16 93 46 89 - nianefatima@gmail.com

Urgences : CLINIQUE LES CRETES - 528 Bd, Panoramique - 05 22 21 20 40

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE ABA CHOUAIB DOUKKALI
439, BD Aba Chouaib Doukkali Hay El Farah - Idrissia 20552 Casablanca
Tél : 0522.82.32.82/83 Fax : 0522.82.32.83 GSM : 06.61.48.86.67
E-mail : laboratoire.abachouaib@gmail.com
I.F : 40257328 - T.P : 33690273 - N° CNSS : 8078265 - I.C.E : 00171806600043 - I.N.P.E : 093060457

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

KHAYAT HOUDA

Prise en charge N°

Prescripteur **NIANE Fatima zohra**

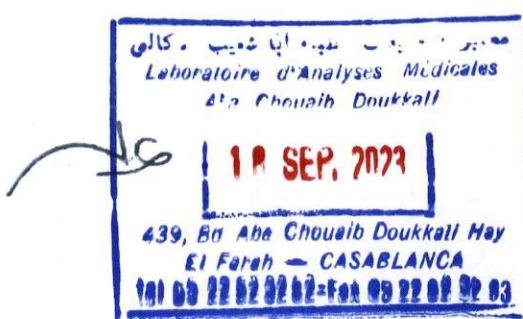
FACTURE N° **67594**

Facturé le : **18/09/2023**

Code	Analyses :	Coefficient	Prix en Dhs
	FROTTIS CERVICO-VAGINAL	B 245	1,10 269,50
Total analyses :	270,00 Dh		
Prélèvements :			
Total Prélèvements :	0,00 Dh		

Total <> **245** **Soit un montant total :** **270,00 Dh**

Arrêtée la présente facture à la somme de :
DEUX CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS





LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - 20140 Casablanca - Tél.: 05.22.22.69.88/89 - Fax: 05.22.20.51.17 - E-mail: labocasa2@gmail.com
INPE: Lab: 091070078 / Med.: 093002921 - ICE: 001502419000087

Docteur Schéherazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

LABORATOIRE A.CHOUAÏB DOUKKALI

Pour
Mme KHAYAT HOUDA
9388

Age : 44 ANS
Référence : 5SAG3T
Parvenu : Le 19/09/2023
Répondu : Le 20/09/2023
Organe : UTERUS-COL.
D.D.R. : 24-8-23 ;
3G-3P.
D.I.U. ;
Prélèvement intitulé exo et endocol.

- FROTTIS CERVICAL EN MILIEU LIQUIDE -

MATERIEL EXAMINÉ

Frottis cervical utérin parvenu effectué en phase liquide , à l'aide d'une Cervex-brush et analysé en mono-couche .

QUALITE DU FROTTIS.

Prélèvement est de qualité satisfaisante.

CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTEME DE BETHESDA

Absence de cellules dysplasiques et de cellules malignes .

CYTOLOGIE DESCRIPTIVE

Richesse : modérément élevée

Type de cellules retrouvées :

- * cellules malpighiennes exocervicales surtout intermédiaires
- * cellules endocervicales d'aspect normal

FLORE MICROBIENNE

Flore mixte non spécifique.

CONCLUSION:

- Inflammation cervicale sans signe de spécificité ;
- Sub-atrophie ;
- Absence de cellules néoplasiques malignes.

مختبر التحاليل الطبية أبا شعيب الدكالي
Laboratoire d'Analyses Médicales
Aba Chouaib Doukkali

21 SEP. 2023

439, Bd Aba Chouaib Doukkali Hay
El Faran - CASABLANCA
Tél: 05 22 02 32 03
Fax: 05 22 02 32 03
INPE: Lab: 091070078 / Med.: 093002921 - ICE: 001502419000087
20140 - Casablanca
4, Boulevard Hassan II
Très confraternellement,

DR HACHCHADI AGHZADI Sc.